

Psychomotricien

Informations sur le concours

Publié le :	26-06-2025
Filière :	Filière rééducation
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne
Nombre de postes offerts par l'établissement :	1
Date du concours :	15-10-2025

Informations sur l'établissement

Nom :	CENTRE HOSPITALIER GEORGE SAND
Ville :	18000 Bourges
Site Web :	https://www.ch-george-sand.fr

Pour candidater

Date limite de candidature :	15-10-2025
Conditions de candidature :	

Peuvent être admis à concourir les candidats :

- de nationalité française ou ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ;
- jouissant de leurs droits civiques, n'ayant pas de mentions portées au bulletin n° 2 de leur casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions ;
- en position régulière au regard du code du service national français ou du code du service national de l'Etat dont ils sont ressortissants ;
- remplissant les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice des fonctions.

Et

Titulaires soit du diplôme d'État de psychomotricien, soit d'une autorisation d'exercer la profession de psychomotricien délivrée en application des articles L.4332-4 ou L.4332-5 du code de la santé publique.

Pièces à fournir :

- 1- Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre permettant d'apprécier les motivations du candidat ;
- 2- Un Curriculum Vitae établi par le candidat sur papier libre détaillé indiquant le niveau d'études ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés;
- 3- Une copie de la carte d'identité nationale recto/verso et le cas échéant, un certificat de nationalité française ;
- 4- Une copie du/des diplôme(s), titre(s) et certificat(s) dont ils sont titulaires (exigés pour la spécialité) ;
- 5- Un état signalétique des services militaires ou une copie dûment certifiée conforme à ce document ou de la première page du livret militaire, ou une copie de l'attestation de participation à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).
- 6- Pour les candidats qui n'ont pas effectué de service militaire et âgés de plus de vingt ans, une pièce constatant leur situation au regard des lois sur le recrutement de l'armée.
- 7- Un certificat médical délivré en application de l'article 10 du décret du 19 avril 1988 modifié, relatif aux conditions d'aptitude physique et aux congés de maladie des agents de la Fonction Publique Hospitalière ;
- 8- Un état des services public accomplis ;
- 9- Pour information, un extrait de casier judiciaire n°2 qui sera demandé par l'établissement.

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

Madame la Directrice
Centre Hospitalier George Sand
77 rue Louis Mallet
BP 6050
18024 BOURGES CEDEX